

BTSA AP

Aménagements Paysagers

APPRENTISSAGE

RÉNOVATION
2024



CONCEPTION, PLANIFICATION ET GESTION DE CHANTIERS PAYSAGERS

OBJECTIFS : Être capable d'analyser un site paysager, de proposer des aménagements et de conduire la réalisation des opérations sur un chantier (diplôme de niveau 5)

VOTRE PROFIL (PUBLIC CIBLÉ ET PRÉREQUIS)

Vous êtes titulaire d'un Bac, d'un Brevet de Technicien ou vous avez terminé un cycle de formation permettant l'obtention de ces diplômes

Vous êtes intéressé par les métiers de la nature et du végétal.

Vous avez un esprit créatif et aimez concevoir des projets.

Vous êtes attirés par les technologies multimédias et vous aimez le travail en équipe.

FORMATION PAR LA VOIE DE L'APPRENTISSAGE

La formation se déroule en présentiel et en alternance à raison de 2 semaines en centre et 2 semaines en entreprise.

Pour plus d'informations, cliquez sur le lien : [«fiche apprentissage»](#)

AU PROGRAMME

- participer aux études préalables d'aménagements paysagers
- participer à la conception et à l'étude de projets d'aménagements
- réaliser et gérer des aménagements paysagers
- encadrer une ou plusieurs équipes
- assurer les tâches administratives et de gestion financière
- communiquer sur ses activités en interne et en externe

DURÉE DE LA FORMATION

2 années d'études

DÉBOUCHÉS

- Responsable de chantiers, Chef d'équipe dans des entreprises du paysage
- Technicien supérieur en bureau d'études
- Responsable des aménagements paysagers en entreprises privées ou en collectivité
- Chef d'entreprise du paysage



Renseignements :

CFA Agricole de l'Aube

Secrétariat

Route de Viélines

10120 SAINT-POUANGE

Tél. : 03 25 41 64 23

cfa.aube@educagri.fr

www.campusterresdelaub.fr

BTSA AP

Aménagements Paysagers

APPRENTISSAGE

ORGANISATION DE LA FORMATION

40 semaines au CFA, 64 semaines en entreprise.

HORAIRES DES ENSEIGNEMENTS : ENVIRON 1400 HEURES SUR 2 ANS

CAPACITÉS DU TRONC COMMUN

Bloc de compétences B1 : S'inscrire dans le monde d'aujourd'hui

Bloc de compétences B2 : Construire son projet personnel et professionnel

Bloc de compétences B3 : Communiquer dans des situations et des contextes variés

CAPACITÉS PROFESSIONNELLES

Bloc de compétences B4 : Organiser le travail des équipes pour des chantiers d'aménagement paysager

Bloc de compétences B5 : Gérer la végétation des aménagements paysagers dans un contexte de transition écologique

Bloc de compétences B6 : Gérer les ouvrages et les réseaux des aménagements paysagers

Bloc de compétences B7 : Assurer la gestion technico-économique de chantiers

Bloc de compétences B8 : Élaborer un projet d'aménagement paysager

Activités pluridisciplinaires du domaine professionnel

Pour plus d'informations sur le centre et les modalités pédagogiques, cliquez sur le lien : [«fiche CFA»](#)



CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Être inscrit dans la procédure Parcoursup
- Avoir entre 16 et 30 ans
- Avoir signé un contrat d'apprentissage avec un employeur (entreprises privées, collectivités, bureaux d'études...)
- Délai d'accès : entre 1 et 12 mois en fonction de la date de la demande et du profil du candidat

FINANCEMENT

7219 € par an pris en charge par les OPCO, ou le CNFPT et les collectivités

INDICATEURS

- Réussite aux examens 2023 : 82 %
- Satisfaction 2023 : 94 %
- Insertion professionnelle 2022 : 86 % (96 % InserJeunes)

MODALITÉS D'ÉVALUATION - OBTENTION DE L'EXAMEN

- Évaluations formatives, conseils de classes
- Examens blancs
- Formation semestrialisée inscrite dans le parcours LMD. Évaluations Certificatives en Cours de Formation (ECCF) sur les deux années de formation
- Une attestation de validation des capacités/blocs de compétences est délivrée si échec à l'examen
- Les titulaires d'un diplôme au moins équivalent à celui préparé, peuvent bénéficier d'un parcours personnalisé. Pour toutes informations, contacter Mme POUSET Valérie, responsable pédagogique au 03 25 41 64 00

POURSUITE D'ÉTUDES

- Licence Professionnelle
- Formation d'ingénieur
- BTSA en 1 an ou Certificat de Spécialisation.